

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

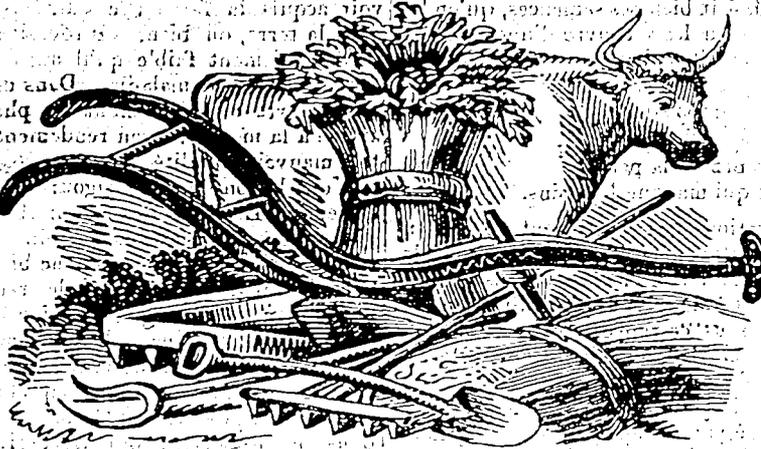
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Chaque abonné retardataire trouvera le COMPTE de ce qu'il doit pour abonnement à la Gazette des Campagnes, soit dans le numéro du 6 ou du 13 février dernier. Que l'on s'empresse de répondre à l'appel.

SOMMAIRE :

- Causerie agricole :** La saison des semailles.
- Revue de la Semaine :** Profession de foi des évêques romains, — Réponse du Saint-Père. — La Chambre Fédérale et l'agriculture, — Le sucre de betterave exempt des droits d'accise.
- Sujets divers :** La betterave et la fabrication du sucre (Suite et fin). — L'œuf de poule considéré hygiéniquement. — Emploi des os, leur grande valeur. — Louis Narcisse Gagnaireau, écrivain. — N. P., membre du Conseil agricole. — L'agriculture au Nouveau Brunswick. — Patates Garnet Chili.
- Petite chronique :** Encore les canadiens aux Etats-Unis. — Les millions d'acres des Terres d'Iowa et de Nebraska.
- Recettes :** Eriaspèle : efficacité et mode d'emploi du collodion. — Moyen pour nettoyer les cuivres dorés.

CAUSERIE AGRICOLE

LA SAISON DES SEMAILLES

Les grands travaux du printemps vont bientôt commencer. Dans quelques jours le cultivateur sera appelé à déployer toute l'activité dont il est capable. Cette année surtout, il lui en faut une forte dose de cette activité, car les neiges de l'hiver disparaissent bien lentement et les bras deviennent de plus en plus rares. Il faudra donc faire vite et bien avec des moyens fort restreints ; c'est un difficile problème à résoudre, et cependant, il faut que cette solution se fasse, il n'y a pas deux voies à suivre, il n'y en a qu'une seule : on ne peut récolter qu'à la condition de semer. Bien plus même, on ne peut obtenir des récoltes abondantes que

si les semailles ont été bien faites et la préparation de la terre convenablement exécutée.

Heureux les cultivateurs qui, à l'heure actuelle, peuvent compter sur le nombre de travailleurs qu'exigent leurs travaux ! Mais qu'ils sont rares ces privilégiés ! et combien plus nombreux sont ceux qui se trouvent seuls, sans aucun secours extérieur, en face d'une très-grande étendue de terrain qu'il leur faut ensemençer et sur laquelle cependant tout est encore à faire, depuis le premier trait de charrue jusqu'au dernier coup de herse !

C'est maintenant surtout que l'on doit regretter de n'avoir pas fait ses labours l'automne dernier et que l'on doit s'adresser d'amères reproches. Ceux-là mêmes, qui n'ont pas négligé la confection de ces labours à l'époque convenable, devront utiliser soigneusement tous les instants de la saison qui commence. Quant à ceux qui se sont reposés lorsqu'il fallait travailler, qui par négligence ou par préjugés n'ont pas labouré leurs champs lorsqu'il était de leur intérêt de le faire, leur position actuelle est bien difficile.

Nous savons parfaitement que ces derniers peuvent, dans l'espace de quelques semaines, ensemençer une très-grande étendue de terrain, et atteindre le but en même temps que les premiers. Mais alors pendant que les uns marcheront les autres seront obligés de courir ; et ce n'est pas en courant que se font les bons labours et les bonnes semailles. En courant on fait vite, mais on ne fait pas bien.

Il est pénible d'avoir à répéter des vérités aussi élémentaires et si bien connues de tout le monde. Néanmoins, il le faut pour réprimer des fautes aussi communes que celles que nous signalons. On sait fort bien que les labours d'automne sont avantageux, du moins dans les terres fortes, on sait généralement que le printemps est court et qu'il est souvent difficile de bien préparer les terrains dans cette saison ; cependant, on en continue pas moins, chez le plus grand nombre des cultivateurs, à remettre la confection des labours au printemps. Puisque cet état de chose continue à

Réd. J. R. L. Hamelin,
Hôpital-Général de Québec

Handwritten signature

subsister, malgré les conseils déjà donnés, il nous faut donc, dans l'intérêt de l'œuvre que nous poursuivons, revenir encore sur le sujet, dans l'espérance qu'à la fin, on nous écouterait d'une oreille plus attentive et que l'on mettra en pratique ces conseils méprisés jusqu'à ce jour par un si grand nombre.

Les semailles sont la base fondamentale de la production agricole. Lorsqu'on sème bien, c'est-à-dire, quand on prépare bien la terre, qu'on choisit bien ses semences, qu'on les répand régulièrement, et qu'on les recouvre d'une manière convenable, on obtient des récoltes abondantes; mais si l'on sème mal, si les travaux sont faits avec négligence, on récolte peu. L'abondance des produits est toujours proportionnelle aux soins donnés à la culture.

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.

Parmi les diverses opérations qui constituent un bon ensemencement, la plus importante est, sans contredit, le labour, l'ameublissement de la terre, et nous venons de voir que ce travail laisse souvent à désirer. Il y aurait donc d'utiles améliorations à faire sous ce rapport, et nous sommes convaincu que si le cultivateur comprenait bien ses intérêts, ces améliorations seraient depuis longtemps réalisées.

Après l'ameublissement du sol, vient le bon choix des semences. L'année dernière, à pareille époque, nous engageions fortement les agriculteurs canadiens à ne rien négliger pour se procurer de bonnes semences. Nous n'avons certainement pas prêché dans le désert. Plusieurs de nos lecteurs ont donné à nos enseignements toute l'attention qu'ils méritaient; nous en avons eu de nombreuses preuves. Mais à côté de ces amis du progrès agricole, si désireux d'accumuler tous les éléments de succès, que de cultivateurs n'ont pas même essayé de changer leur ancienne manière d'agir, que de cultivateurs sont aussi insoucients à cet égard qu'ils l'étaient les années précédentes! Nous ne devrions pas être obligé de revenir là-dessus, cependant les chaînes qui lient notre industrie agricole à la routine sont tellement fortes qu'elles résistent encore à tous les assauts que le progrès livre à celle-ci.

Mais ne perdons pas courage, à force de démontrer les effets désastreux de la routine, nous en détacherons peu à peu des adhérents et nous généraliserons les idées de progrès. Avec de l'aide, notre œuvre marcherait beaucoup plus rapidement; mais sans cette aide nous pourrions encore réussir quoique plus lentement.

On ne récolte que ce que l'on sème, si l'on sème des graines vigoureuses, on récoltera des plantes douées d'une grande force de végétation. Les graines affaiblies par la maladie, les attaques des insectes, et les intempéries; les semences récoltées avant leur complète maturité, se reconnaissent à des caractères extérieurs qui ne peuvent tromper personne, pas même l'homme qui n'a fait aucune étude de l'agriculture, encore moins le cultivateur dont l'œil exercé peut distinguer à première vue une bonne graine d'une mauvaise.

Ces semences faibles sont généralement mal nourries, ridées, mal conformées, et très-légères; l'homme du métier en prend une poignée et par leur poids, il juge aussitôt de leur valeur. Pourquoi, alors, les semer? Puisque leur mauvaise qualité peut être si bien reconnue, on devrait les rejeter. Or une graine faible ne peut donner que des plantes débiles. Dans une graine, le germe se nourrit d'abord aux dépens de la matière farineuse qui l'accompagne. Pendant la première phase de sa vie, il ne peut absorber d'autre nourriture que celle que lui fournit cette matière, et il y reste attaché jusqu'à ce que ses racines se soient assez dé-

veloppées et soient devenues assez fortes pour qu'elles puissent puiser dans la terre les aliments nécessaires à toute la plante. Or, on conçoit parfaitement que si le germe est faible, par maladie ou par défaut de maturité, il lui faudra plus longtemps dépendre de la nourriture fournie par la graine; mais alors si celle-ci est elle-même vide de substance alimentaire, si elle est ridée et légère, elle ne pourra suffire aux besoins du germe et ce dernier périra avant d'avoir acquis la force nécessaire pour prendre ses aliments dans la terre, ou bien, s'il réussit à développer ses racines, il sera tellement faible qu'il aura peine à résister aux intempéries et aux maladies. Dans cette dernière alternative, il parcourra misérablement les phases de sa végétation et arrivé à la maturité, son rendement sera peu abondant et de très-mauvaise qualité.

Voilà la conséquence rigoureuse d'un mauvais choix de semence. En dépit des labours bien faits, des fumures bien appropriées, les mauvaises graines ne donnent que de chétifs produits. Connaissons donc bien nos intérêts; nous voulons obtenir de nos cultures des rendements élevés, prenons-en les moyens, ne négligeons rien de ce qui peut nous assurer le succès, et dans ce but le bon choix des semences est le point fondamental de tout notre progrès agricole.

Il est un autre point sur lequel nous voulons appeler l'attention de nos lecteurs. Cette année, l'émigration continue dans une proportion toujours croissante. Nos campagnes se dépeuplent de plus en plus, et le manque de bras va se faire sentir encore plus lourdement que les années précédentes.

Il est bien vrai que quelques optimistes nient jusqu'à l'existence de cette émigration. Pauvres aveugles qui ferment les yeux pour ne pas voir et qui ensuite crient sur les toits que tout va bien dans le meilleur des mondes possibles! Ils désirent qu'il n'y ait pas d'émigration, et telle est la force de leur imagination qu'ils prennent leurs désirs pour des réalités. Ces gens n'ont certainement rien à souffrir des maux de l'émigration, car autrement ils reconnaîtraient bientôt que l'émigration existe, qu'elle dépeuple le Canada, dans les villes aussi bien que dans les campagnes.

Un correspondant américain écrivait, il y a quelques jours, que chaque train de chemin de fer, venant du Canada, est littéralement encombré d'émigrants, on compte ceux-ci par milliers. Puisqu'ils arrivent du Canada, c'est qu'ils en sont partis. D'ailleurs les difficultés que le cultivateur éprouve à trouver des ouvriers pour l'aider dans ses travaux est la meilleure preuve que les ouvriers de la campagne sont de plus en plus rares; et où iraient-ils travailler ces ouvriers, si ce n'est chez les américains? car dans les villes du Canada les mêmes plaintes se font entendre au sujet du manque de travailleurs.

L'émigration existe donc, impossible d'en douter, et les travaux de culture en souffriront certainement si l'on n'adopte quelque moyen de suppléer à la pénurie des travailleurs.

L'unique moyen d'exécuter économiquement les opérations de la culture c'est de remplacer le travail de l'homme, devenu si rare, par celui des machines. Déjà de grands progrès ont été réalisés sous ce rapport; les récoltes sont, depuis une couple d'années, en grande partie effectuées au moyen des faucheuses et des moissonneuses. Tous les cultivateurs qui sont entrés dans cette voie s'en félicitent hautement, tant pour l'économie que pour la rapidité du travail.

Sans nous faire illusion sur l'influence des enseignements de la *Gazette des Campagnes* à cet égard, nous pouvons dire qu'ils ont contribué pour une large part à la généralisation des faucheuses et des moissonneuses. Aujourd'hui,

les récoltes se font vite et bien ; mais le mode d'exécution des semailles n'a pas progressé. Cependant il gagnerait beaucoup à l'être.

Il existe actuellement d'excellents *semoirs mécaniques* qui possèdent dans les semis les mêmes avantages que les faucheuses et les moissonneuses dans les moissons. Ils font l'ouvrage plus vite et avec plus de perfection que le mode ordinaire des semis à la main. Tout cultivateur vraiment désireux de diminuer les dépenses de sa culture devrait sous le plus court délai se pourvoir d'un bon semoir mécanique.

REVUE DE LA SEMAINE

Il y a quelques semaines, il se passait au Vatican un bien touchant spectacle. Les évêques des diocèses romains se présentaient à leur auguste métropolitain et lui adressaient une de ces nobles professions de foi dont les pasteurs de l'Eglise catholique seuls possèdent le secret.

Mgr. l'évêque de Tivoli fut chargé, au nom de ses treize collègues présents, d'adresser la parole au Souverain Pontife et il le fit dans les termes suivants :

“ Oui, Saint-Père, nous répétons avec vous qu'entre le Christ et Bélial, entre la vérité et le mensonge, la vertu et le vice il n'est point de conciliation possible et qu'on ne peut servir deux maîtres. Aucun pouvoir humain n'aura la force de nous arracher à l'obéissance et à l'amour qui nous attache à Votre personne sacrée ; nous sommes prêts, avec la grâce du Seigneur, à souffrir toutes les tribulations et la mort elle-même plutôt que de trahir la cause de Dieu, de son Eglise et des ouailles que Vous nous avez confiées.

“ Nous suivons avec joie les traces de nos vénérables frères qui se livrent dans le monde entier à une belle et noble émulation pour Vous témoigner leur fidélité et leur dévouement : nous suivons les intrépides confesseurs qui en Vous prenant pour modèle souffrent avec une constance invincible pour la cause de la justice et sont vraiment les apôtres de leurs églises et la gloire du Christ. Ni les prisons, ni l'exil, ni les privations que beaucoup d'entre eux ont soufferts et souffrent encore ne sont faits pour nous abattre ; au contraire, ces persécutions nous donnent un nouveau courage.

“ Mais si ce spectacle de vertu surhumaine nous console et nous donne une nouvelle vigueur, nous ne devons pas cacher néanmoins la douleur profonde excitée dans nos âmes à la vue des maux qui oppriment l'Eglise et qui ont fait de Vous, ô Saint-Père, une victime de perfidies et de violences inouïes. Nous voyons en effet Votre Sainteté, modèle incomparable de charité et de bienfaisance universelle, payée par la plus noire ingratitude de la part de beaucoup de ses enfants déloyaux ; nous la voyons dépouillée de cette souveraineté temporelle qui fut toujours reconnue et encore dernièrement déclarée solennellement par Vous et par tout l'épiscopat comme nécessaire dans l'ordre actuel de la Providence au libre exercice de Votre ministère apostolique ; nous voyons Votre Personne sacrée attachée par des liens plus durs que les chaînes, et obligée à assister, à entendre, à voir les outrages abominables qu'on adresse, sous ses yeux, contre tout ce qu'il y a de plus sacré au monde.

“ Nous ne voulons pas retracer ici l'histoire de toutes les violations des droits sacrés de l'Eglise qui sont venues déchirer Votre cœur paternel et le nôtre, mais nous ne pouvons nous abstenir en cette occasion solennelle de protester hautement contre les lois que l'on prépare pour la suppression des Ordres religieux et la soi-disant conversion des biens ecclésiastiques.

“ Sur l'exemple de nos vénérables frères des autres provinces italiennes, nous aurions pu, nous aussi, présenter nos remontrances à ceux qui ont en main les destinées de cette Italie trop malheureuse, mais quel fruit ont-elles porté leurs réclamations fondées sur les raisons les plus évidentes du droit divin et humain ? Et si les hommes du pouvoir ne prêtent pas l'oreille à la voix vénérable et paternelle du premier Pasteur de tous les fidèles, du maître infailible des princes et des peuples, quel espoir pouvions-nous nourrir que notre voix serait écoutée ?

“ Il n'y a donc rien à espérer de la part des hommes qui, ainsi que le disait Votre Sainteté avec toute sagesse, n'ont attaqué les droits de Votre principauté civile que pour se faciliter la voie à l'abolition, si elle était possible, du pouvoir spirituel dont les successeurs de Pierre sont revêtus, et détruire l'Eglise catholique, et le nom même du Christ qui vit et règne en Elle ; mais si nous n'avons rien à espérer, ce n'est pas une raison pour nous taire, et ici, à Votre auguste présence, Très-Saint Père, nous réproignons, détestons et condamnons ce projet de loi.”

Voici la réponse très-abrégée du Saint-Père :

“ Voici autour du Vicaire de Jésus-Christ, les évêques des Diocèses qui entourent de plus près la Ville éternelle, les voici venant lui apporter les consolations les plus douces : celle de leur fermeté, de leur constance inébranlable, de leur foi ; même en ces jours douloureux Dieu nous accorde bien des grâces ! Ne cessons jamais de bénir son nom : vous avez pu voir, par le séjour que vous avez fait en cette ville, combien est grande encore la foi de ses habitants, combien se multiplient ses actes religieux, combien est vif et profond dans le cœur du peuple romain l'amour de Dieu et de son Eglise. Bénissons le Seigneur.

“ Bénissons-le pour ce qu'il fait à Rome et pour ce qu'il fait ailleurs, en Italie, en France, partout. Partout il y a un grand réveil des âmes, et c'est de Rome, où Dieu a mis le flambeau de sa foi, c'est de Rome, dis-je, malgré les tristes conditions où cette ville est réduite, que partent encore les rayons qui vont éclairer le monde entier. J'ai dit flambeau, je pouvais dire aussi le feu, car c'est le feu de la charité qui embrase les âmes de tant de fidèles. Et vous-mêmes ne m'avez-vous pas apporté le témoignage de la foi qui survit dans vos diocèses à tant de tempêtes ? ne m'avez-vous pas réjoui le cœur en me parlant de la fréquentation des sacrements, de l'assiduité aux églises, des œuvres de charité qui distinguent les ouailles qui vous sont confiées ?

“ Que le Seigneur soit toujours béni ! Qu'il soit béni parce qu'il nous fait la grâce de créer cette grande union des cœurs et des esprits en toute l'Eglise : vous qui m'entourez vous représentez la même âme, le même esprit, le même dévouement de tous vos autres frères des contrées les plus éloignées. Tous sont unis de cœur à moi, unis de cœur entre eux, tous sont remplis d'une sainte énergie pour le bien. Il en est, ainsi que vous l'avez dit, qui ont cru devoir exposer aux hommes qui nous gouvernent toute l'injustice de la loi que l'on médite contre les ordres religieux ; ils ont bien fait, car il est bon de plaider toujours la cause de la justice ; mais je ne puis pas non plus vous reprocher de ne l'avoir fait pour les raisons que vous venez de me dire et pour celle-ci encore : *Non effundas sermonem ubi non est auditus*. Il me semble que les temps sont venus où les puissants de la terre n'ont plus d'oreilles pour la voix de la justice : *non est auditus*. Ils ne l'avouent pas ; ils se professent au contraire scrupuleux observateurs de la justice, ils se disent modérés, mais leurs oreilles sont fermées à toutes remontrances, à toute réclamation qui leur est faite au nom du

droit, de la vérité, de la justice. Ils ne comprennent plus absolument rien à ce langage : *non est auditus.....*"

— Une nouvelle bien douloureuse a été transmise à tout le monde catholique par les dépêches télégraphiques. Le Pape, disaient ces dépêches, est dangereusement malade et ne quitte plus sa chambre. Cette nouvelle a porté la consternation dans le cœur de tous les catholiques; et ils ont prié Dieu de leur conserver cette vie si précieuse. Depuis, des dépêches plus récentes ont annoncé qu'un mieux sensible s'est opéré dans la santé du Saint-Père et nous espérons que bientôt, il reprendra sa vigueur habituelle.

Enfin le 20 courant, nous apprenions que le Saint-Père s'était levé et qu'il avait pu dire la messe.

— Après 4 jours de vacances en l'honneur des fêtes de Pâques, nos représentants se sont réunis à Ottawa le 15 du courant, pour continuer leurs importants travaux de législation.

Dans cette séance du 15, aucune question agricole n'a été amenée sur le tapis. Cependant nous ne pouvons pas dire que la séance a été sans utilité. Quoique la classe agricole forme l'immense majorité de la population canadienne, et que ses intérêts soient les seuls véritables, nous sommes toujours heureux lorsque nos législateurs travaillent à améliorer la condition des autres classes de la société. C'est ce qui a été fait à la reprise des travaux de la Session.

Ces réflexions nous sont suggérées par la longue discussion provoquée par la résolution relative à l'inspection du gaz dans les villes. Nos législateurs ont reconnu que le public des grandes villes éprouve de graves inconvénients à n'avoir pour s'éclairer que du gaz de mauvaise qualité et distribué irrégulièrement, et qu'il est désirable qu'on adopte quelque moyen de pourvoir ce public d'une quantité suffisante de gaz de bonne qualité. "Quand le gaz est d'une qualité impure, a dit l'un des orateurs, et qu'il se répand dans l'atmosphère des maisons, il devient très-nuisible à la santé, et alors il est du devoir du Gouvernement de faire des lois pour détruire ces causes de maladies."

Ces raisons, et beaucoup d'autres d'une valeur non moins grandes, ont paru très-concluantes à nos législateurs; aussi se sont-ils empressés d'adopter la résolution qu'on leur soumettait, et un bill basé sur cette résolution est présenté et lu une première fois.

Cet empressement fait certainement honneur à nos représentants, et les habitants des villes devront leur en être reconnaissants. Nous aussi habitants de la campagne, appartenant à l'importante classe agricole, nous serions au moins aussi reconnaissants, si l'on pensait plus souvent à l'amélioration de notre situation.

La campagne est salubre, et son atmosphère n'a pas besoin d'être purifiée; mais elle a d'autres besoins que l'on oublie malheureusement. Elle demande que les produits étrangers soient frappés d'un droit égal à celui que les produits canadiens paient à la frontière; elle demande des débouchés sûrs, par l'établissement des manufactures protégées contre la concurrence étrangère, surtout de ces manufactures qui empruntent leurs matières à l'agriculture; elle demande des lois contre l'usure; elle demande plus d'encouragements à la colonisation et à l'enseignement agricole, et ces demandes elle les fait aux législatures locale et fédérale. Cependant on est sourd à sa voix, on lui refuse même jusqu'à la nomination d'un comité des intérêts agricoles.

Dans la séance du soir, la Chambre s'est formée en comité des subsides et divers items ont été adoptés, entre autres celui de \$150,000 affectées à l'immigration, celui de

\$3,520,000 pour les travaux à exécuter sur le chemin de fer intercolonial; celui de \$5,277,000 pour les canaux et divers autres items moins importants.

A propos de l'immigration, l'Hon. M. Pope dit que l'année dernière il a été dépensé \$48,000 pour le transport des immigrants, l'indemnité des agents, les frais d'impression, etc., mais que le Gouvernement veut, cette année plus que jamais, venir en aide à l'immigration.

Sur une question faite à l'Hon. M. Langevin, celui-ci répond que le chemin de fer intercolonial coûtera de dix-neuf à vingt millions de piastres. Il y en a près de seize millions dépensés.

Dans la séance du 16, M. Joly présente une résolution déclarant qu'il est expédient que le sucre de betterave soit exempt des droits d'accise pendant les dix premières années.

En proposant cette motion M. Joly ne fait qu'appuyer une pétition du Conseil d'agriculture de la Province de Québec, et certaines demandes faites par Ontario il y a trois ou quatre ans. Il ne traite pas la question au point de vue du libre-échange ni à celui de la protection. Tout ce qu'il demande, c'est que le Gouvernement n'entrave pas la création d'une industrie, qui a produit tant de bien dans d'autres contrées, en la frappant d'une taxe.

Il parle de l'énorme quantité de sucre importé dans la Puissance et démontre que la fabrication du sucre de betterave donnera un nouvel élan à l'agriculture et à l'industrie.

"Tous ceux qui s'occupent de la culture des récoltes-racines, dit-il, savent quels soins elles exigent. La culture de la betterave et la fabrication du sucre de cette plante devront employer un grand nombre de bras, ce qui empêchera cette grande émigration de nos jeunes gens qui quittent le Canada faute d'ouvrage."

En terminant, il fait ressortir les avantages particuliers que le Canada possède pour l'introduction de cette industrie et compare la fabrication du sucre avec les autres manufactures qui exercent une si mauvaise influence sur la santé et la moralité du peuple.

L'Hon. M. Tilley reconnaît l'exactitude des avancés de M. Joly, mais il demande de différer la discussion de ce sujet qui est d'une importance majeure, afin de pouvoir le considérer plus longuement.

L'Hon. M. Young dit que puisqu'il n'y a aucun droit d'accise imposé sur le sucre d'érable, il ne devrait pas y en avoir non plus sur le sucre de betterave. Les manufactures sont en trop petit nombre dans la Puissance; nous sommes dans une infériorité marquée sous ce rapport et cependant nous avons des pouvoirs d'eau qui l'emportent en quantité et en force sur ceux de toutes les contrées de l'Univers.

M. L. Beaubien se prononce fortement en faveur de la protection des manufactures de sucre, afin de lui donner de l'élan et de doter le pays d'une immense source de richesse. La France a attaché une grande importance à cette fabrication, elle l'a protégée et a facilité son extension, nous devons au moins en faire autant.

"Un des grands avantages de cette industrie agricole, continue-t-il, sera non-seulement de diminuer l'émigration, mais encore d'augmenter l'immigration. Les émigrants quitteront la France, la Belgique, l'Écosse et même la Russie pour venir s'établir en Canada et par ce moyen nous aurons ce dont nous avons besoin: des fermiers et des cultivateurs d'une grande habileté, et qui par leur exemple amèneront rapidement nos propres cultivateurs à améliorer leur système de culture."

Nous reconnaissons ici les véritables amis de l'agricul-

ture; qui ne se paient pas de mots vides, mais qui veulent travailler coûte que coûte à son amélioration. Réussiront-ils? nous ne le savons pas, mais ce que nous savons parfaitement c'est que si les districts ruraux savaient bien choisir leurs représentants, leurs intérêts seraient plus souvent gardés.

La séance du 17 a été presque exclusivement employée à un long débat soulevé par un article paru dans le *Freeman* de St. Jean N. B. contenant de graves accusations contre plusieurs des membres des Communes. Cet article a été déclaré scandaleux; faux et malicieux; que c'est un libelle dirigé contre l'honneur, le caractère et l'intelligence de la Chambre et que la dite publication soit regardée comme un attentat aux privilèges et à l'autorité constitutionnelle de cette Chambre.

La séance du 18 peut être convenablement nommée *la séance du Lac St. Pierre*, car elle a été presque exclusivement occupée à cette question.

La discussion a été provoquée par une série de résolutions présentées par l'Hon. M. Tilley et demandant que le gouverneur en conseil soit autorisé à prélever par voie d'emprunt telle somme d'argent, n'excédant pas un million cinq cent mille piastres, qui pourra être requise pour effectuer le creusement du lac St. Pierre et du fleuve St. Laurent de manière que le chenal ait une profondeur de pas moins de 22 pieds dans les plus basses eaux, sur une largeur de pas moins de 300 pieds depuis Montréal jusqu'à l'endroit où la marée commence à se faire sentir au-dessus de Québec.

Le Gouvernement a présenté ces résolutions comme étant d'un intérêt public pour toute la Puissance. Un seul député du district de Québec refuse de reconnaître au creusement du Lac St. Pierre, le titre d'ouvrage d'intérêt public et s'oppose à ce que toute la Puissance soit taxée pour ces travaux. Mais tous les députés de Montréal et la plupart de ceux de la Province d'Ontario sont d'un avis contraire. Aussi les résolutions sont-elles adoptées et un bill basé sur ces résolutions est lu une première fois.

La betterave et la fabrication du sucre (Suite).

Dans notre dernier numéro, nous avons démontré en corrigeant les chiffres de M. Bonnemant, que son fameux dividende de 12 par cent offert aux actionnaires de la ferme de 400 arpents n'existe que sur le papier, et que par conséquent il cherche à tromper les cultivateurs sur les résultats de la culture de la betterave.

M. Bonnemant a fait usage d'une mesure trop élastique et il l'a trop étirée. En ramenant cette mesure à sa position naturelle, son dividende de 12 pour 100 se transforme en un autre de 1½ par cent seulement.

Cependant, ce dernier chiffre n'est pas tout-à-fait exact et nous devons à la vérité de montrer les faits sous leur vrai jour. L'ignorance de M. Bonnemant ou peut-être son désir de blaguer ce pauvre Jean-Baptiste seuls ont fait tout le mal. Voyons plutôt:

D'abord M. Bonnemant calcule toutes les dépenses, pour une terre de 400 arpents, soumise à un assolement de trois ans, dont le tiers, ou environ 130 arpents, sera en betteraves. Mais, par une erreur inconcevable et qui ne nous donne qu'une très pauvre opinion des connaissances pratiques de ce monsieur, il ne compte que sur le produit de 125 arpents. Il cultive 130 arpents et n'a de produit que sur 125; mais c'est très compromettant cela pour un homme qui se croit de taille à bouleverser le système culturel de tout un pays.

En calculant mieux, le rendement au lieu d'être de 2,125,000 lbs. atteint le chiffre de 2,210,000 lbs. formant une somme de \$5,525.

Quant au rendement en lait des 60 vaches entretenues sur la ferme, M. Bonnemant calcule qu'elles donneront 30,000 pintes par année. Ce calcul est encore erroné, car il ne faut pas que des vaches soient de supérieures laitières pour donner 1,000 pintes par tête ou 60,000 pintes par 60 vaches.

En tenant compte de ces diverses corrections le profit net ne sera ni de \$1,620 comme le dit M. Bonnemant ni de \$243, mais de \$755. Par conséquent le dividende, au lieu de donner 12 par cent, ne présentera qu'un peu plus de 5 par cent toutes dépenses de main-d'œuvre, d'attelages et tous les intérêts sur les capitaux étant payés à sept par cent.

C'est encore très-beau, car l'actionnaire recevra un intérêt de sept par cent sur les capitaux qu'il aura fournis, puis il obtiendra un dividende, qui ne sera pas de 12 par cent comme veut le faire croire M. Bonnemant, mais de 5 par cent ainsi que nous venons de l'établir. C'est presque aussi bon que de prendre des parts dans une des meilleures banques.

Nous engageons donc nos concitoyens à se livrer à la culture de la betterave, voire même à souscrire les fonds nécessaires à la création d'une exploitation de 400 arpents destinée à cette culture. Mais nous devons en même temps les mettre en garde contre les ruses dont on voudrait les rendre victime. Il est certainement avantageux de faire une exploitation lucrative de la betterave ou d'autres produits agricoles; mais il ne l'est pas du tout de faire exploiter sa bourse.

Personne ne désire plus que nous le succès de ces entreprises éminemment agricoles et nationales, personne plus que nous n'appelle de tous ses vœux l'établissement des manufactures de sucre de betteraves; mais nous ne voulons pas que le premier individu venu, Français, Prussien, Ecossais ou autres, vienne nous en imposer. Nous regarderons toujours comme un devoir sacré de démasquer les fourbes et de les montrer tels qu'ils sont.

Un homme arrivé on ne sait d'où, dont les capacités sont encore problématiques, nous donnant la preuve de son ignorance, ne doit pas inspirer une grande confiance. M. Bonnemant est cet homme, il se met à la tête de très-belles entreprises et qui bien conduites pourront être très-avantageuses, recherche des actionnaires; mais avant tout, il se fait compter un salaire de \$2,000. Il nous dit: Je doterai votre pays de manufactures de sucre de betteraves; mais auparavant payez-moi. C'est ce qu'on appelle en bon canadien, la *moutarde après le diner*. Nous n'aimons pas cette manière d'agir, nous ne voulons pas être exploités et nous prendrons tous les garanties nécessaires pour nous en préserver.

Mais nous n'avons pas fini avec l'examen du plan de culture de M. Bonnemant. L'assolement préconisé par ce monsieur est celui de trois ans. Dans cet assolement 130 arpents seront en betterave, 90 en orge, 20 en patates, 90 en mil d'un an et 60 en verdure (fourrages verts).

Voilà toute une révolution dans notre système de culture à laquelle malheureusement nous ne nous sommes pas encore préparés. Dans le nouveau système le pâturage est impossible; par conséquent il nous faudra entretenir les bestiaux à l'étable pendant toute l'année.

La stabulation complète est certainement avantageuse; mais encore faut-il organiser le service de la ferme en conséquence. Il nous faut des bâtiments spéciaux, bien aérés,

spacieux, hauts de plafond, bien éclairés, et cependant chauds en hiver; car nous devons compter avec la rigueur de nos hivers et en même temps pourvoir à la bonne santé des animaux en été. On y arrive plus facilement dans les pays chauds que dans les contrées froides.

Néanmoins, nous voulons bien croire que la chose est possible dans la Province de Québec. Mais alors, M. Bonnemant comment nourrirez-vous votre bétail?

Vous nous répondez que les animaux auront une nourriture suffisante. Permettez-nous encore ici de différer d'opinion avec vous. Vous calculez sur 500,000 lbs. de pulpes. Ce chiffre est beaucoup trop élevé. D'après vos propres calculs vous ne devez compter que sur 450,000 lbs. de pulpes; car les betteraves, après l'extraction du sucre, ne laissent que 18 pour 100 de résidus. Voilà donc une erreur de votre part.

Puis vous avez 90 arpents de mil d'un an qui donneront, suivant vous, 180,000 lbs. ou 2,000 lbs. par arpent. C'est un très-fort rendement pour du mil d'un an. Nous avons ici de magnifiques terres à foin qui donnent jusqu'à 5,000 lbs. par arpent lorsqu'elles sont bien engazonnées. Cependant, le mil d'un an n'y donne jamais plus de 1,500 lbs. et quelquefois moins. Du mil d'un an, mais c'est très-peu productif. En calculant avec prudence, vous ne devriez compter que sur 135,000 lbs. de foin. Encore une erreur de calcul.

Il vous faudra donc nourrir toute l'année, 76 têtes de gros bétail avec 450,000 lbs. de pulpes équivalant à 120,000 de foin, plus 135,000 lbs. de mil et 150,000 lbs. de fourrages verts: total l'équivalent de 405,000 lbs. de foin par année ou 14½ lbs. par jour et par tête. Nous vous mettons au défi de nourrir convenablement vos animaux avec une aussi faible quantité de matières alimentaires. C'est à peine si vous les empêcherez de mourir de faim, et le double de cette quantité serait nécessaire pour les entretenir en bon état. Vous faites donc ici une erreur grossière.

Enfin, vous faites revenir la betterave sur le même champ à des intervalles trop rapprochés. Cette faute a été commise en France et vous voudriez nous engager, nous aussi, dans cette voie ruineuse. Mais le retour trop fréquent de la betterave a été combattu comme il le méritait, et il est de notre devoir d'en agir de même.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. P. Joigneaux: " Cette racine (la betterave) néanmoins souffre des retours trop rapides. On gagnerait à ne la ramener au même endroit que tous les six ou sept ans.....; on commet une hérésie agricole de premier ordre en la ramenant tous les deux ou trois ans, hérésie que l'on a expiée rudement déjà et que l'on expiera plus rudement encore. " Un autre agronome, M. Léon Vanden Boorn, dit plus encore: " Il suffit, dit-il, de se rendre aux environs des villes où la fabrication du sucre de betterave a été introduite depuis vingt ou trente ans pour se convaincre de l'altération produite dans le sol par cette racine..... L'expérience a appris aux cultivateurs que depuis l'introduction de la betterave, leurs terres s'étaient épuisées considérablement, et qu'il ne leur était plus possible d'obtenir du froment de bonne qualité, là où, auparavant, s'élevaient des récoltes magnifiques....."

En voilà assez pour vous condamner, M. Bonnemant. Ou vous connaissez ces principes agricoles, ou vous ne les connaissez pas; dans le premier cas vous êtes un trompeur, et dans le second un ignorant. Vous ne méritez donc aucune confiance, et nous espérons que nos compatriotes ne se laisseront pas prendre dans les pièges que vous leur tendez.

Votre assollement est donc on ne peut plus défectueux. En adoptant celui de six ou sept ans dans lequel le sixième

ou le septième de la terre serait en betterave, on ménagerait l'épuisement du sol, et on obtiendrait assez de fourrages pour la nourriture convenable de tous les animaux de la ferme.

La tâche que nous avons entreprise est terminée. Nous aurions encore plusieurs observations à faire, mais nous avons peut-être déjà été trop long. Cependant nous avons abrégé autant que possible, nous bornant à toucher aux principales erreurs et à les démasquer. Si néanmoins M. Bonnemant a besoin de quelques informations, nous sommes prêt à les lui donner.

L'œuf de poule considéré hygiéniquement

Les moindres objets sont importants pour la science. Tout dans la nature a son intérêt. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir deux chimistes recommandables, MM. Pelouze et Gobby, s'occuper de l'œuf de poule, cet aliment si utile. Ils ont présenté dernièrement leurs travaux à l'Académie des sciences.

Il résulte de leurs recherches que le jaune d'œuf contient une très-forte proportion de phosphore. On savait déjà depuis longtemps que l'œuf de poule contient du soufre et du phosphore; mais ce qu'on ignorait, c'est que cette dernière substance s'y trouve en quantité considérable.

Le phosphore n'existe pas seulement dans le jaune de l'œuf, il se rencontre aussi dans le blanc.

On sait que l'œuf est un aliment excitant. Or cette circonstance s'applique très-bien par la présence d'une substance aussi excitante que le phosphore.

Le blanc de l'œuf a reçu le nom d'albumine, et la chair des animaux est désignée, en chimie, par le nom de fibrine. Or les chimistes ont établi que l'albumine est le même corps que la fibrine, sous une forme différente. Il résulte de cette opinion qu'il n'y a de différence entre un blanc d'œuf et une côtelette, entre le premier de ces corps et une tranche de filet de bœuf, que dans la forme. Cette conclusion, cependant, est loin d'être exacte en pratique, et s'il est des chimistes qui la soutiennent dans le laboratoire, ils savent probablement faire mieux à table.

Quoiqu'il en soit, l'œuf est un aliment très-nourrissant, substantiel, qu'on peut prescrire comme l'analogue de viandes de jeunes animaux, mais qui ne saurait les remplacer. Lorsqu'il est frais, cuit à l'eau, ou à la coque, comme on dit, il peut être considéré comme un précieux intermédiaire entre le bouillon gras ou les soupes et la viande chez les convalescents. Il est effectivement plus facile à digérer et moins nourrissant que la viande, et par cela même il fournit un moyen de graduer la force des aliments.

On évalue, terme moyen, le poids du contenu d'un œuf de poule à une once environ, dont les deux tiers sont formés par le blanc. Or, le blanc n'est pas seulement composé d'albumine; il contient aussi beaucoup d'eau. Cette eau est en si grande quantité que, par l'évaporation spontanée à travers les pores de sa coquille, un œuf perd, au grand air, à peu près la moitié de son poids. La masse restante est alors desséchée, solide et cantonnée vers le petit bout de la coquille. Si l'œuf est plongé dans l'eau en cet état, la matière absorbe beaucoup de liquide et reprend, dit-on, jusqu'à un certain point, l'aspect de l'état frais, sans exhaler de mauvais odeur.

Cette dernière circonstance mérite d'être vérifiée; car si elle est exacte, voilà un très-bon moyen de rendre frais les œufs qui ont cessé de l'être. Au reste, il ne faut pas oublier que dans l'œuf le plus frais la coquille n'est pas parfaitement pleine, car il existe un petit vide dans le gros bout, et ce vide est rempli d'air atmosphérique. Cet air se dilate à mesure que l'œuf perd, par la transpiration, une partie de son eau, et l'on peut alors ébranler, secouer son contenu, et produire une sorte de bruit dans sa coque.

On peut prévenir un pareil effet en plongeant pendant quelque temps l'œuf dans l'eau, ainsi que nous venons de le dire. L'évaporation dont il s'agit a lieu plus abondamment par le gros bout, parce que là l'albumine est plus limpide, plus aqueuse.

Chimiquement, le jaune ne diffère du blanc que par une grande quantité d'huile qu'il contient, et par de la matière colorante jaune et rouge analogue à celle de la bile. Cette circonstance a fait considérer le jaune d'œuf comme une véritable émulsion semblable à celle qu'on fait avec des végétaux.

Sa substance, en effet, se compose d'eau, d'albumine et d'huile, à part, bien entendu, des éléments chimiques tels que le soufre, le phosphore, le chlore, la soude, la potasse, la magnésie, etc., qui se rencontrent aussi dans le blanc. Quoiqu'il en soit, on ne saurait considérer, dans la pratique, le jaune d'œuf comme l'analogue d'une émulsion d'amandes, car l'émulsion rafraîchit, comme toutes les boissons antiphlogistiques, et creuse l'estomac, tandis que le jaune d'œuf nourrit, restaure et stimule. Ainsi, le jaune de l'œuf n'est pas plus une émulsion que le blanc n'est de la fibrine ou de la chair.

Le jaune d'œuf, étalé sur un linge, empêche celui-ci, mais ne le tache pas, comme l'huile d'amandes, par exemple. Quoiqu'il en soit, il est d'observation que le jaune nourrit plus que le blanc; et, puisqu'il contient beaucoup d'huile, il peut être donné aux personnes maigres comme un moyen propre à les faire engraisser. Les noix produisent cet effet chez les gallinacées, à cause de leur huile.

Nous avons trouvé fort utile le jaune d'œuf appliqué comme une sorte de cataplasme, la nuit, sur des furoncles ou cicous douloureux qui viennent à la face ou ailleurs.

Emploi des os.—Leur grande valeur

Nous l'avons déjà dit et nous ne cesserons de le répéter: les cultivateurs laissent souvent perdre les os provenant des animaux qui servent à l'alimentation; ils pourraient cependant facilement transformer ces os en agents immédiatement fertilisants d'une puissance considérable. Un grand nombre de fermiers les emploient depuis longtemps; mais il est bon de rappeler un des procédés les plus simples et les plus économiques mis en usage jusqu'aujourd'hui. On place dans un baquet ou dans une auge les os concassés en aussi petits morceaux qu'il est possible. On jette dessus environ un tiers de leur poids d'eau bouillante, et, après avoir bien mélangé la masse, on ajoute de l'acide sulfurique dans la proportion du poids des os. On remue le mélange et on le laisse reposer pendant quelques semaines avant de s'en servir. On sait que l'engrais d'os peut être mélangé avec de la tourbe sèche, ou terreau, de la sciure de bois, etc.; isolé ou ainsi mélangé, il possède une puissance énergique pour activer la végétation.

Petite Chronique

Encore les canadiens aux Etats-Unis.—M. Ferd. Gagnon, correspondant régulier à l'*Opinion Publique*, résidant actuellement aux Etats, fait les réflexions suivantes au sujet de l'émigration canadienne qui devient de plus en plus alarmante:

«Heureusement pour les Etats-Unis qu'il arrive tous les jours des flots d'émigrants pour aider à payer ses dépenses. Le printemps dernier c'est le Canada, ou pour être plus vrai, la seule province de Québec qui a fourni le plus grand nombre d'émigrants. Depuis trois semaines chaque convoi arrivant à Boston, à Worcester ou à Springfield est rempli de nos compatriotes. C'est par centaines qu'il faut les compter. Ils nous arrivent par le Grand-Tronc, le Vermont-Central ou le Passumpsic à Boston et à Worcester, par le Connecticut River Railroad à Springfield. Nous pouvons connaître l'état de l'émigration canadienne à ces trois postes; mais combien d'autres s'arrêtent aux postes intermédiaires ou qui, à la jonction de Rutland, prennent la route de l'Etat de New-York. Quand donc s'arrêtera ce flot incessant dont le reflux est à peine perceptible?

«Ce qui est déplorable, c'est la démence de certains cultivateurs qui laissent des terres fertiles et qui s'acheminent vers les Etats-Unis.

Pauvres gens qui croyez faire fortune aux Etats-Unis avec la sueur, le sang, l'âme de vos enfants;—trop tard vous gémirez de votre cupidité, et lorsque vous jetterez avec douleur vos regards vers la patrie pour y retourner, des liens de famille vous enchaîneront sur la terre étrangère. Pourquoi, gens de

tous métiers, vous précipitez-vous pêle-mêle chez les Américains?—La gêne est générale, l'ouvrage manque en plusieurs endroits. Déjà les Canadiens se nuisent par leur trop grand nombre—restez donc au pays où les prix égalent presque ceux des Etats-Unis, où l'argent n'est pas en baisse. Il n'y a pas plus de deshonneur à servir vos compatriotes qu'à servir l'étranger, le travail est honorable partout, et, aujourd'hui, il est aussi bien rémunéré chez vous qu'aux Etats-Unis.

«En face de cette triste émigration, en voyant tant de bras qui s'en vont, tant de vie nationale qui s'échappe à la frontière, n'y aura-t-il pas une réaction quelque part, et le dévouement ne se fera-t-il pas jour dans les cœurs!!!

«Cette plaie de l'émigration, c'est notre plaie à tous, c'est notre force nationale qui s'en va...»

Les millions d'acres des Terres d'Iowa et de Nebraska.—M. Geo. S. Harris, Commissaire des Terres de Burlington, Iowa, désire connaître de chaque applicant, le journal dans lequel il a puisé ses renseignements. M. Harris voudrait-il par là offrir une prime au journaliste canadien qui aurait le plus favorisé l'expatriation de ses compatriotes vers cette vallée..... de larmes? Dans ce cas, nous serons heureux de faire connaître plus tard à nos lecteurs le nom du journaliste canadien qui aura mérité cette précieuse considération!!!

Louis Narcisse Gauvreau, écr., de l'Isle-Verte, membre du Conseil Agricole

Nous apprenons la nomination de Louis Narcisse Gauvreau, écr., Notaire de l'Isle-Verte, comme membre du Conseil Agricole de la Province de Québec. Ce Monsieur est depuis plusieurs années Secrétaire-Trésorier de la Société d'Agriculture du Comté de Témiscouata.

L'agriculture au Nouveau-Brunswick

Depuis quelques mois nous avons reçu plusieurs demandes d'abonnements à la *Gazette des Campagnes* du Nouveau-Brunswick, surtout du comté de Kent. Nous apprenons avec plaisir qu'une nouvelle société d'agriculture doit se former dans cette localité, et qu'elle se propose de souscrire à notre journal agricole pour autant d'abonnements qu'il y aura de membres. Nous félicitons le vénérable Curé qui est à la tête de ce mouvement agricole.

Patates "Garnet Chili"

Un de nos lecteurs, M. Gaboury, Secrétaire de la Compagnie des Remorqueurs de Saint-Laurent, Quai St. André à Québec, nous informe qu'il peut disposer d'une petite quantité de patates "Garnet Chili", très-saines, à trois *chelins* le minot, livrable à Québec.

RECETTES

Erysipèle; efficacité et mode d'emploi du collodion

A propos de l'érysipèle que l'on observe si souvent dans les services hospitaliers des grandes villes, M. le professeur Broca nous a de nouveau recommandé un traitement qui, bien souvent, lui a permis d'arrêter la marche envahissante de cette affection. Ce moyen, simple et d'une application facile, consiste en l'application sur la peau d'une couche de collodion au-dessus de la partie malade. Le collodion doit être étendu sur les limites de l'érysipèle, et sur la peau saine: la bande doit avoir 2½ pouces à 3 pouces de largeur; elle doit fermer une ceinture continue, une cravate qui sépare la partie atteinte du reste de la surface cutanée.

Une compression circulaire douce est ainsi exercée: il faut examiner la couche de collodion une ou deux fois par jour, et bien réparer les fissures qui s'y seraient produites; il est nécessaire d'user de collodion médicinal pur sans aucune addition d'huile.

Moyen pour nettoyer les cuivres dorés

On prépare de l'eau de savon, on la fait bouillir et on y trempe les objets que l'on veut nettoyer; on frotte ces objets avec une brosse dure, on les retire de l'eau savonneuse et on les jette dans de l'eau de fontaine ou de rivière en ébullition, on les brosse ensuite de nouveau pour finir d'enlever les taches ou l'eau de savon dont ils seraient encore imprégnés, on les met à l'air, sans les essuyer. Lorsqu'ils sont secs, on frotte avec une peau de gant, ou, à son défaut, avec un linge fin, les parties unies qui reprennent ainsi tout leur brillant. Les parties mates ne doivent pas être soumises à ce dernier frottage.

Le rouge d'Angleterre appliqué sur une peau de gant, avec laquelle on frotte les cuivres dorés les nettoie bien; ce procédé est d'un emploi plus facile que celui qui vient d'être indiqué. — *Revue d'Economie Rurale.*

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Division Rivière-du-Loup		Tram de Fret	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévy	9-15	4-00	9-30	3-30
Hallow	9-20	3-05	9-40	3-20
Chaudière-Curvé	9-40	3-25	10-05	3-05
St. Jean Chrysostôme	9-50	3-20	10-20	2-55
St. Henri	10-05	3-05	10-45	2-35
St. Charles	10-25	2-40	11-05	2-15
St. Pierre	10-40	2-17	11-50	1-40
St. Vallier	10-52	2-05	12-10	1-10
St. Francis	11-07	1-50	12-33	1-15
St. Pierre	11-18	1-40	12-45	1-05
Bt. Thorne	11-35	1-20	1-20	1-35
Cap St. James	11-57	1-00	1-35	1-25
L'Anse à Gilles	12-07	1-00	1-40	1-25
L'Islet	12-20	1-00	1-50	1-25
Trois-Saumons	12-35	1-10	2-00	1-25
St. Jean Port-Joli	12-46	1-10	2-10	1-25
St. Roch	1-12	1-10	2-30	1-25
St. Anne	1-48	1-12	3-02	1-15
Rivière-Ouelle	1-17	1-12	3-17	1-15
St. Denis	1-25	1-06	4-09	8-35
Bt. Penechal	1-43	1-02	4-45	8-00
St. Hélène	2-09	1-02	5-05	7-34
St. André	3-10	9-52	5-15	7-22
Lake Road	3-22	9-40	5-30	7-10
Lake Road	3-40	9-30	6-10	6-50
Riv. du-Loup	4-00	9-30	6-30	6-30

ACTE DE FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de J. O. CHAMBERLAND, de St. Philippe de Néry, Comté de Kamouraska,

FAILLI.

JE, Soussigné, Louis Charles Bégin, de Kamouraska, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les Créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois.

LS. C. BÉGIN, Syndic.

Kamouraska, ce 5 avril 1873.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS retardataires **DE PAYER** AU PLUS TOT.

Patates " Garnet Chili."

Plusieurs de nos abonnés nous ayant témoigné le désir d'acheter des patates *Garnet Chili* pour leur semence, nous prions ceux qui en auraient à vendre de nous en informer, nous donnant en même temps le prix de vente par minot.

LA PROCHAINE EXPOSITION PROVINCIALE

AURA LIEU

CETTE ANNÉE A MONTREAL

Dans la semaine commençant le

15 SEPTEMBRE PROCHAIN.

De plus amples détails seront donnés plus tard.

GEORGE LECLERE.

Mars 1873.



TERRITOIRES DE MANITOBA ET DU NORD OUEST

Après le 10 de Juin, prochain, les émigrants ayant obtenu leurs billets, seront transportés de Toronto à Fort Garry, Manitoba, aux taux suivants:

De Toronto à Prince Arthur's Landing par Collingwood et Sarnia.

Adultes, \$5; Enfant au-dessous de 12 ans, moitié prix, 150 livres de bagage personnel gratis. Bagage extra, 35 centimes par 100 livres.

De Prince Arthur's Landing à Fort Garry.

Emigrants, \$10; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, 200 livres de bagage personnel gratis. Bagage extra, \$2.50 par 100 livres.

Les Emigrants pourvoient à leurs propres rations. Les provisions seront cependant fournies au prix coûtant, à Shebandowan, Fort Francis, et à l'Angle Nord-Ouest au Lac des Bois.

Les billets pour Emigrants au Fort Garry, via Prince Arthur's Landing,

Peuvent être achetés à Toronto, aux Stations de Chemins de Fer "Northern," "Great Western" et "Grand Tronc."

Les émigrants sont priés de remarquer que la pesanteur du bagage ne doit pas dépasser 200 livres pour faciliter le transport sur les Portages.

Les Marchandises,

Après le 25 de juin prochain, seront transportées de Prince Arthur's Landing au terminus Est du chemin de Fort Garry, Angle Nord-Ouest, au taux de \$2 par 100 livres ou \$10 par tonne de 2,000 livres.

Chaque ballot doit être d'une grandeur convenable n'excédant pas 300 livres en pesanteur et solidement attaché.

Les chevaux, les bœufs, les wagons et autres articles de pesanteur tels que machines peuvent être envoyés au même lieu en donnant dûment avis et en faisant des arrangements spéciaux pour leur transport.

On ne permettra pas le transport des vins et des liqueurs spiritueuses sur la route de Prince Arthur's Landing.

Par ordre,

F. BRAUN,

Département des Travaux Publics, Ottawa, 25 mars 1873.

Secrétaire.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, avril, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.